



Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

19 | Été 2008

L'Europe humanitaire en question(s)

Agir vite là où c'est essentiel

Unité d'information de la DG de l'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/humanitaire/443>

ISBN : 978-2-918362-37-1

ISSN : 2105-2522

Éditeur

Médecins du Monde

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2008

ISSN : 1624-4184

Référence électronique

« Agir vite là où c'est essentiel », *Humanitaire* [En ligne], 19 | Été 2008, mis en ligne le 13 octobre 2009, consulté le 24 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/443>

Ce document a été généré automatiquement le 24 octobre 2022.

Tous droits réservés

Agir vite là où c'est essentiel

Unité d'information de la DG de l'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO)

Une année de tremblements de terre, d'inondations et de famines

- 1 Le cyclone au Myanmar, le tremblement de terre en Chine, la famine au Niger ou en Somalie, la crise qui perdure au Soudan. Chacun s'accorde à dire que 2008 risque d'être une très mauvaise année pour ce qui est des crises humanitaires. A travers le monde, les agences humanitaires internationales sont mobilisées comme jamais pour fournir une aide vitale aux millions de personnes prises dans des catastrophes, qu'elles soient naturelles ou provoquées par l'homme.
- 2 Souvent, le grand public a l'impression que ces efforts d'aide sont essentiellement financés par la générosité individuelle. En fait, si les donations privées sont importantes, le financement provenant des contribuables ne l'est pas moins.

L'Union européenne, premier donateur

- 3 L'Union européenne (UE) est le premier donateur d'aide humanitaire du monde. La Commission à Bruxelles et les gouvernements des 27 Etats membres, financent ensemble près de 50 % de l'aide humanitaire institutionnelle.
- 4 Au sein de la Commission, les opérations sont organisées par la direction générale de l'aide humanitaire (ECHO), service sous la responsabilité du Commissaire Louis Michel. Le service est composé d'un staff international travaillant à Bruxelles et d'à peu près 40 bureaux de terrain implantés dans les zones de crises ou à proximité.
- 5 Il dispose d'une capacité de réponse rapide, lui permettant de mettre des fonds et du personnel très rapidement à disposition, là où le besoin s'en fait sentir. A plusieurs reprises déjà au cours de cette année, il a annoncé un financement de première urgence dans les heures qui ont suivi la catastrophe. Ceci permet aux agences partenaires de commencer le travail immédiatement, distribuant aux victimes des abris, de l'aide

médicale ou d'autres produits de survie indispensables, fournissant de l'eau potable et assurant des travaux d'assainissement. Les partenaires incluent environ 200 ONG européennes (comme Médecins du Monde ou Action Contre la Faim), des agences humanitaires des Nations unies (comme l'Unicef ou l'Organisation Mondiale de la Santé) et la « famille » de la Croix-Rouge.

- 6 Comme le dit Louis Michel, Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire : « La solidarité avec les plus vulnérables de la planète est une valeur fondamentale de l'Union européenne. L'aide rapide et efficace que nous leur donnons, soulageant la souffrance de millions de personnes chaque année, est l'expression concrète de cette solidarité. Nous sommes présents partout sur la planète, finançant une aide essentielle aux populations – lors de crises très médiatisées comme celles du Darfour ou du Myanmar, mais également lors de crises oubliées comme celle provoquée par le conflit interne en Colombie. En conclusion, chaque fois que vous entendez parler d'une catastrophe humanitaire, vous pouvez être certains que l'Europe est là, souvent en tête des donateurs. »

Un consensus européen sur l'aide humanitaire

- 7 L'aide humanitaire est confrontée à des défis et des mutations majeurs, à une multiplication des acteurs et à une certaine confusion des rôles de chacun. Il lui faut s'adapter à de nouvelles réalités : que ce soit dans le contexte des conflits ou celui des désastres naturels, en forte augmentation et aux conséquences plus ravageuses et destructrices que jamais.
- 8 Dans ce contexte de plus en plus difficile, l'UE a adopté en décembre 2007 le « Consensus européen sur l'aide humanitaire ». Il faut souligner l'importance de ce Consensus qui formalise une vision et une approche communes de la politique d'aide humanitaire. Pour la première fois tous les Etats Membres de l'Union se sont volontairement engagés à renforcer la complémentarité et la coordination de l'aide humanitaire. Ils ont souscrit collectivement aux principes et à une approche commune guidant l'aide humanitaire de l'UE. Celle-ci doit être basée sur les besoins des populations et respecter les principes humanitaires fondamentaux que sont l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Cette approche, fondée sur des principes, est essentielle pour que l'UE et les acteurs de l'aide humanitaire, en général, soient acceptés et à même d'opérer sur le terrain dans des contextes politiques et de sécurité souvent complexes – le cas du Myanmar, en mai, en est un exemple évident.
- 9 La cohérence et l'efficacité de l'action humanitaire de l'UE s'en trouvent renforcées et c'est une puissante contribution au renforcement du système international sous l'égide des Nations unies. Ce Consensus est la réponse de l'UE aux défis et évolutions majeurs qui ont modifié le contexte humanitaire et aux attentes internationales à son égard.
- 10 Pour toute information complémentaire sur les opérations humanitaires de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/echo/index_fr.htm